



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPES ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPES, section Éducation Musicale et Chant Choral, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Laurent RAYMOND
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de LILLE

Vice-Présidente

Mme Isabelle MAGNIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de DIJON

Membres du jury

M. Alexandre BERENGER
Personnel de direction

Académie de NORMANDIE

M. Sébastien BOUVET
Professeur certifié

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Athéna DAVID
Personnel de direction

Académie de CRETEIL

M. Marc GAMBIER
Personnel de direction

Académie de NORMANDIE

M. Tony HOARAU
Professeur certifié

Académie de NORMANDIE

Mme Véronique KERSALE
Personnel de direction

Académie d' AMIENS

M. Vincent LOUETTE
Professeur agrégé

Académie d' AMIENS

Mme Amelie POIRIER
Professeure certifiée

Académie de DIJON

Mme Anne Isabelle RAMANANTSITOHAINA
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie d' AMIENS

M. Guillaume SALINIER
Personnel de direction

Académie de PARIS

M. Sylvain SAMSON
Professeur agrégé

Académie de NANTES

Mme Elisabeth SIEGLER-SIBILLE
Professeure agrégée

Académie de REIMS

Mme Céline SZCZYGLAK
Professeure certifiée

Académie de NICE

Mme Anne THUNIERE
Professeure certifiée

Académie de GRENOBLE

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

M. Bertrand LELOUP
Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la
recherche

Académie de NORMANDIE

Mme Julie POULIQUEN
Attachée d'administration de l'Etat

Académie de NORMANDIE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 17 février 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

